

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** EnergyGuard Thinner 5801
- **Code du produit:** PU5801
- **Emploi de la substance / de la préparation** Solvants
- **Producteur/fournisseur:**
Monopoly B.V.
Lassusstraat 9A
1075 GV Amsterdam
The Netherlands
Tel: (+31)-20-679-10-27
info@energyguardcorp.com
- **Service chargé des renseignements:** Product Safety Department
- **Renseignements en cas d'urgence:** Tel: (+31)-20-679-10-27

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 10 Inflammable.

R 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **Éléments d'étiquetage SGH**



Danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



Attention

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.



Attention

H312 - Nocif par contact cutané.

H332 - Nocif par inhalation.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.



H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

(suite page 2)

Nom du produit: EnergyGuard Thinner 5801

(suite de la page 1)

- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
- P322 Mesures spécifiques (voir sur cette étiquette).
- P331 NE PAS faire vomir.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
- P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage:

- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 Garder sous clef.

Élimination:

- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole) ☒ Xn, ☒ Xi, ☒ N; R 37/38-51/53-65-67 Danger: ☠ 3.10/1 Attention: ⚠ 3.2/2, 3.8/3 ☠ 4.1.C/2	25-50%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène ☒ Xn, ☒ Xi; R 10-20/21-38 Attention: ⚠ 2.6/3; ⚠ 3.1.D/4, 3.1.I/4, 3.2/2	25-50%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle ☒ Xi; R 10-36 Attention: ⚠ 2.6/3; ⚠ 3.3/2	25-50%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1	acétate de n-butyle R 10-66-67 Attention: ⚠ 2.6/3; ⚠ 3.8/3	7-10%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

Nom du produit: EnergyGuard Thinner 5801

(suite de la page 2)

4 Premiers secours

· **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction:** CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· **Les précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· **Mesures pour la protection de l'environnement:**

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes de nettoyage/récupération:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Nom du produit: EnergyGuard Thinner 5801

(suite de la page 3)

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
1330-20-7 xylène	
VME	Valeur momentanée: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
VME	Valeur momentanée: 550 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
123-86-4 acétate de n-butyle	
VME	Valeur momentanée: 940 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique

(suite page 5)

Nom du produit: EnergyGuard Thinner 5801

(suite de la page 4)

· Changement d'état Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	124°C
· Point d'inflammation:	33°C
· Température d'inflammation:	315°C
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion: Inférieure:	0,7 Vol %
Supérieure:	10,8 Vol %
· Pression de vapeur à 20°C:	10,7 hPa
· Densité à 20°C:	0,90004 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Teneur en solvants: Solvants organiques:	100,0 %

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	>6800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3400 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (rat)

1330-20-7 xylène

Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif
Irritant

(suite page 6)

Nom du produit: **EnergyGuard Thinner 5801**

(suite de la page 5)

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 3 Liquides inflammables.
- **Indice Kemler:** 30
- **No ONU:** 1263
- **Groupe d'emballage:** III
- **Etiquette de danger:** 3
- **Marquage spécial:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
- **Désignation du produit:** 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



- **Classe IMDG:** 3
- **No ONU:** 1263
- **Label:** 3
- **Groupe d'emballage:** III
- **No EMS:** F-E, S-E
- **Marine Pollutant:** Oui
- **Désignation technique exacte:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
PAINT RELATED MATERIAL

(suite page 7)

Nom du produit: **EnergyGuard Thinner 5801**

(suite de la page 6)

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· Classe ICAO/IATA:	3
· No ID ONU:	1263
· Label	3
· Groupe d'emballage:	III
· Désignation technique exacte:	PAINT RELATED MATERIAL

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN1263, MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, III

· **Dangers pour l'environnement:**

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide; Marine Pollutant

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

solvant naphta aromatique léger (pétrole)
xylène

· **Phrases R:**

- 10 Inflammable.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

· **Phrases S:**

- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases R importantes:**

- 10 Inflammable.
- 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- 38 Irritant pour la peau.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

(suite page 8)

Nom du produit: EnergyGuard Thinner 5801

(suite de la page 7)

· **Service établissant la fiche technique:** Product Safety Department

· **Contact:** Tel: (+31)-20-679-10-27

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

F